



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question écrite n° 102506

Texte de la question

M. Pascal Popelin interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur ses intentions en matière d'élargissement ou de rétrécissement de l'obligation vaccinale. Le calendrier vaccinal établi, à l'heure actuelle, une liste de 11 maladies pour lesquelles une vaccination est obligatoire, une clause d'exemption permettant toutefois aux parents réticents de motiver un éventuel refus. Dans un contexte marqué dans notre pays par une défiance accrue vis-à-vis des substances utilisées dans les sérums, par le recul préoccupant de la couverture vaccinale et par la résurgence, notamment en Seine-Saint-Denis, de certaines maladies infantiles dont le taux d'incidence avait pourtant fortement baissé, un récent rapport établi par une autorité indépendante préconise d'étendre l'obligation vaccinale. Il souhaiterait avoir connaissance des intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102506

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 868

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)